



Règlements Particulier Plateaux U11 Drôme-Ardèche Saison 2026-2027



Sont concernées pour la saison 2026-2027 les enfants nés en 2016, 2017 et 2018 surclassés.

1 – FORMULE :

4 contre 4 sur tout terrain.

Chaque entraîneur devra s'assurer que tous les enfants présents disposent d'un temps de jeu homogène, le tout dans l'esprit "Mini-Basket".

U11 Filles : Présence possible de 2 garçons maximum dans les équipes avec l'obligation d'avoir 1 seul garçon présent sur le terrain.

2 – BALLON :

Taille 5

3 – PANIER :

2,60 mètres

4 – TEMPS DE JEU :

Plateau à 3 équipes : 4 périodes de 6 minutes non décomptées sauf sur LF
Plateau à 4 équipes : 2 périodes de 7 minutes non décomptées sauf sur LF
Plateau à 2 équipes (si forfait) : 4 périodes de 8 minutes décomptées.

5 - DÉFENSE :

Homme à homme ou fille à fille stricte.

6 – AFFICHAGE DU SCORE AU TABLEAU : NON

7 – FEUILLE DE MARQUE :

Tenue par les joueurs de l'équipe qui ne joue pas sous la supervision d'un adulte.

8 - REMPLACEMENTS DE JOUEURS :

Interdits dans les 3 premières minutes de chaque période
À la volée devant la table de marque.

9 - TEMPS MORTS :

1 temps-morts par équipe et par mi-temps

10 – ENTRE-DEUX :

À faire en début de match puis règle de l'alternance

11 – FAUTES SUR LE TIR :

2 LF (ligne avancée à 4 mètres)

12 – FAUTES :

5 fautes par joueurs / Pas de faute d'équipes

13 - ARBITRAGE :

Voir Règlement Généraux Mini-Basket

14 - VALEUR DES POINTS :

Dans la zone restrictive (2 pts),
**Tout tir en dehors de la zone restrictive (3pts),
Lancer-Franc (1pt) : ligne avancée à 4 mètres**

15 - ÉGALITÉ AU SCORE :

Pas de prolongation !

16 – RÈGLES FFBB pour tous les points non détaillés ci-dessus

17 – JOUR ET HORAIRE OFFICIEL : Le samedi – Début obligatoire du plateau entre 10h00 et 17h00.

18 – FORFAIT : Amende de 50 euros

19 – Deux équipes d'un même club ne pourront pas être convoquées sur le même plateau.

En cas de non-respect de la réglementation des plateaux U11, l'équipe concernée pourra être suspendue sur un des prochains plateaux.